

L'ORIENTATION EN FIN DE 3^{ème}

PLUSIEURS PHASES SONT NECESSAIRES POUR CONSTRUIRE LE PROJET DE L'ELEVE

PHASE 1 : INTENTIONS *En janvier*

- **Début janvier** : Saisie des **INTENTIONS D'ORIENTATION** par les familles (*Trois possibilités : 2nde générale, 2nde professionnelle ou 1^{er}e année CAP*)
- **Fin janvier** : Réponse aux vœux par le chef d'établissement suite aux conseils de classe.

PHASE 2 : CHOIX DEFINITIFS *En mai/juin*

- **Mi-mai** : Saisie des **VŒUX DEFINITIFS D'ORIENTATION** par les familles (*toujours 3 possibilités : 2nde générale, 2nde professionnelle ou 1^{er}e année CAP*)
- **Début juin** :
 - Réponse aux vœux par le chef d'établissement
 - Entretien de conciliation si l'avis du Chef d'Etablissement diffère de la demande des familles
- **Mi-juin** : Commissions d'appel en cas de désaccord.

PHASE 3 : AFFECTATION (Procédure AFFELNET) *En juin*

- Saisie par les familles des **CHOIX DEFINITIFS D'ETABLISSEMENT** (*Noms de Lycées professionnels ou Lycées généraux*) dans la procédure d'affectation (AFFELNET). **Pour notre collège**, en cas de demande d'orientation vers la voie générale, **obligation** de saisir les 2 vœux de secteur (*Lycée Saint-Cricq et Lycée Barthou*) par ordre de priorité.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE :

- RDV et régulations avec le Professeur Principal
- RDV si besoin avec la Psychologue de l'Education Nationale présente dans l'établissement
- Possibilités de mini-stages de découverte en lycées professionnels
- Participation aux journées portes ouvertes des lycées
- Présentation au collège des enjeux de l'orientation aux familles
- Présentation des lycées de secteur par les Proviseurs

PHASE 4 : RESULTATS *Fin juin*

- **Fin juin** : Résultats d'affectation de la procédure AFFELNET (*consultation via Internet - démarche individuelle et personnelle*)
- **Début juillet** : Inscription par les familles au lycée selon un calendrier propre à l'établissement d'accueil.

Durant toute la procédure d'orientation les familles et les élèves seront informés par l'établissement (*Pronote parent et Professeur Principal*) des démarches à effectuer